

pour établir une servitude de passage, mais ils servent à expliquer les réserves des droits de servitude et de passage, continues aux titres

Dans une action négatoire, le Demandeur n'est pas tenu de prouver l'enregistrement du testament en vertu duquel il est propriétaire de l'immeuble qu'il prétend libre de la servitude..... 483

Shérif: *vide* Inscription de faux.....

Société de construction; *vide* Compagnie à fonds social...

Sociétés de construction. L'Acte du Parlement Fédéral, 42 Victoria, chap. 48, est dans les limites des attributions du Parlement Fédéral..... 22

Substitution: *vide* Avocats.....

Subrogation. La subrogation consentie par le débiteur, est valable à l'encontre du tiers détenteur qui a acquis la propriété avant la subrogation;

Il n'est pas nécessaire que le porteur accepte la subrogation faite sous le paragraphe 2 de l'article 1145 C. C..... 687

Substitution. Pour la conservation des privilèges des appelés à une substitution, d'une seigneurie, sur l'indemnité provenant de l'abolition des Lods et Ventes payable par le gouvernement, les appelés étaient tenus de former opposition à la distribution des deniers, dans les six mois suivant la première publication de l'avis du dépôt du cadastre..... 163

Substitution. Une substitution contenue dans un testament du 22 Novembre 1878, qui n'a jamais été lu et publié tel qu'exigé par la loi à l'époque où le testateur est décédé, est sans effet à l'encontre d'un tiers détenteur par titres provenant du légataire grévé de substitution..... 135

Syndics des écoles dissentes. Une élection de syndics des écoles dissidentes déclarée close avant qu'il se soit écoulé une heure depuis l'ouverture de l'assemblée tel que prescrit par l'article 310 du Code Municipal et la section 29 du chap. 6 du statut de Québec 1878, 41 Victoria, sera annulée..... 540

Syndic: *vide* Baillie.....

Terres publiques; *vide* Lots de Grève.....

Testament: *vide* Enregistrement.....

Testament: *vide* Appel.....

Traité de Washington. Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, des États-Unis et le gouvernement Anglais, au sujet de l'application à la Co-